



RISQUES CHIMIQUES: LES EVALUER POUR MIEUX LES PREVENIR

Cette action est destinée à nos adhérents qui souhaitent approfondir leur Document Unique concernant l'évaluation du risque chimique et ses enjeux pour la santé.

Comme tout risque professionnel, il est nécessaire de l'évaluer, en raison de l'obligation faite à l'employeur qui...: "(...) prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs" (Art. L4121-1 du Code du Travail)

Public : Chef d'entreprise, Responsable RH, Manager, Responsable sécurité, Représentant du personnel, Salarié désigné compétent en santé-sécurité au travail

Programme



Information et inscriptions



Inscription obligatoire sur www.aist21.com
Rubrique "Formations" puis "Réunions d'information collectives"



Pour toute information, ric@aist21.com - 03 80 77 85 30



Novembre 2022